



Déclaration UNSA Education CTA du 21 mars 2019

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les membres du CTA,

C'est aujourd'hui, 21 mars, l'anniversaire de la « journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » proclamée en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes en ce moment dans la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, dont la promotion est faite sur le site du rectorat qui ramène à un lien vers le site du ministère. L'Unsa Éducation est engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et a appelé ses militantes et militants à se mobiliser cette semaine sur le sujet. Plusieurs actions ont d'ailleurs lieu dans les établissements de l'académie. Mais nous avons des remontées sur la publicité qui est faite, sur le site du ministère, sur cette semaine d'action : on peut y voir une carte de la France métropolitaine, sans les départements d'outre-mer ni la Polynésie, avec le nombre d'actions par région. La carte sur le site education.gouv.fr ne correspond malheureusement pas à ce que nous faisons dans les pays de la Loire. A première vue, aucune action ne semble à notre actif. Ce n'est qu'en zoomant que l'on peut voir difficilement que nous en avons réellement effectué entre 10 et 33 dans la région....

Sur le site du ministère on lit qu'une des missions de l'école est de faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et que la laïcité est une mission de l'école. C'est vrai. Mais comment peut-on expliquer à des enfants qui ne peuvent pas manger à tous les repas, qui ne peuvent pas se laver tous les jours car les produits de première nécessité sont trop chers, le respect de l'égalité ? Comment faire acquérir à tous les élèves le respect de la laïcité quand dans le même temps le ministère favorise l'enseignement privé confessionnel en rendant l'école obligatoire à partir de 3 ans ? L'enseignement confessionnel ne respecte que trop rarement le principe de mixité sociale et le travail qui y est effectué sur la laïcité se réduit souvent à un cours d'éducation religieuse obligatoire où, comme par hasard, les intervenants ne sont que d'une seule confession.

UNSA Education Pays de la Loire

6 Place de la Gare de l'Etat – CP 6 - 44276 – NANTES Cedex 2

☎ Port 06 27 86 46 36 – Mail : pays-loire@unsa-education.org

Comment faire confiance à notre ministre si celui-ci continue sa politique rétrograde et libérale sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, ni les avis des organisations syndicales, ni ceux de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. A l'Unsa Éducation, par exemple, on s'inquiète en particulier de la précipitation dans la mise en place des réformes, de la complexité que cela engendre et de la non prise en compte, dans les DGH des difficultés des petits établissements et des CSP (catégories sociales et professionnelles) des familles.

Comment faire confiance à un ministre qui a assuré, pour défendre sa réforme auprès des parents, que les élèves de seconde auront le libre choix de leurs spécialités alors que la réalité est forcément toute autre puisque les moyens ne sont pas au rendez-vous pour le permettre.

Comment dans notre académie, dont la démographie augmente, pouvons-nous ne pas avoir de moyens supplémentaires en personnels alors que les classes sont déjà chargées et les établissements sous dotés. Les conditions de travail pour chacun des acteurs de l'éducation seront forcément impactées par ce choix systématique de faire des économies sur le dos des écoliers.

Comment nos jeunes qui sortent du collège ou lycée peuvent-ils construire leur parcours d'étude sereinement à l'heure où les missions des psychologues de l'éducation nationale sont remises en cause. Sur ce sujet, un rassemblement a lieu aujourd'hui à Paris pour réaffirmer notre détermination à défendre le service public d'orientation de l'éducation nationale au service des élèves, des étudiants et des parents.

Que de points d'achoppement pour une école que notre Ministre présente comme l'École de la confiance.

Non monsieur le Ministre, nous n'avons plus confiance.

Voilà pourquoi nous appelons avec d'autres organisations syndicales, dont quelques-unes ici sont présentes, à une journée nationale d'action le 30 mars prochain. Ce sera l'occasion d'indiquer à monsieur le Ministre que pour améliorer l'École, dans ces conditions, il n'a pas notre confiance.

UNSA Education Pays de la Loire

6 Place de la Gare de l'Etat – CP 6 - 44276 – NANTES Cedex 2

☎ Port 06 27 86 46 36 – Mail : pays-loire@unsa-education.org